

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES (non audité)

Harvest Travel & Leisure Index ETF

30 juin 2021



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	
(non audité)	
Au 30 juin	2021
Actif	
Actif courant	
Placements	207 945 481 \$
Trésorerie	113 194
Dividendes à recevoir	20 487
Montant à recevoir sur la vente de placements	1 072 943
·	209 152 105
Passif	
Passif courant	
Montants à payer pour l'achat de titres	1 074 291
	1 074 291
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	208 077 814 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
Série A	181 878 338 \$
Série U (CAD)	26 199 476
Série U (USD)	21 135 428
Nambra da parta rachatablas an airculation (note 4)	
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4) Série A	8 425 000
Série U	950 000
Serie O	950 000
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	
Série A	21,59 \$
Série U (CAD)	27,58



ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)	
Pour la période du 11 janvier 2021 (date de lancement) au 30 juin 2021	2021
Revenu	
Gain (perte) net sur les placements	
Dividendes	77 072 \$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	271 077
Gain (perte) de change net réalisé	(3 077)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(8 365 462)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations	(4.00)
de change	(169)
Gain (perte) net sur les placements	(8 020 559)
Revenu total (montant net)	(8 020 559) \$
Charges (note 5)	
Charges (note 5) Frais de gestion	268 468 \$
Retenues d'impôts	18 925
Coûts de l'information aux porteurs de parts	65 582
Honoraires d'audit	20 000
Honoraires des agents des transferts	8 877
Droits de garde et frais bancaires	40 129
Frais du comité d'examen indépendant	2 062
Coûts de transactions (note 8)	51 851
Total des charges	475 894
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs	410 004
de parts rachetables	(8 496 453) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série A	(7 131 019) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs	(1.101010) \$
de parts rachetables – série U	(1 365 434)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série A (note 4)	(1,41) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs	(,) +
de parts rachetables, par part – série U (note 4)	(0.00)
	(2,36)



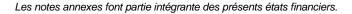
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES TOUTES LES SÉRIES (non audité)	
Pour la période du 11 janvier 2021 (date de lancement) au 30 juin 2021	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	- \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(8 496 453) \$
Opérations sur parts rachetables	
Produit de l'émission de parts rachetables	223 740 533
Rachat de parts rachetables	(7 166 266)
Opérations sur parts rachetables, montant net	216 574 267 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	208 077 814 \$



ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	
SÉRIE A (non audité)	
Pour la période du 11 janvier 2021 (date de lancement) au 30 juin 2021	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	- \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(7 131 019) \$
Opérations sur parts rachetables	
Produit de l'émission de parts rachetables	195 480 165
Rachat de parts rachetables	(6 470 808)
Opérations sur parts rachetables, montant net	189 009 357 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	181 878 338 \$
de la periode	101 070 330 \$
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	
ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE U	
(non audité)	
Pour la période du 11 janvier 2021 (date de lancement) au 30 juin 2021	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	- \$
de la periode	- φ
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs	
de parts rachetables	(1 365 434) \$
Opérations sur parts rachetables	
Produit de l'émission de parts rachetables	28 260 368
Rachat de parts rachetables	(695 458)
Opérations sur parts rachetables, montant net	27 564 910 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture	20,400,470 *
de la période	26 199 476 \$



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité) Pour la période du 11 janvier 2021 (date de lancement) au 30 juin 2021 2021 Activités d'exploitation Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (8 496 453) \$ Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie (Gain) perte de change sur la trésorerie (179)(Gain) perte réalisé à la vente de placements $(271\ 077)$ 8 365 462 Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change 169 Produit de la vente de placements** 12 529 934 Achat de placements** (12013984)(20656)Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation 93 216 Activités de financement** Produit de l'émission de parts rachetables 10 567 Rachat de parts rachetables 9 232 Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement 19 799 \$ Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période 113 015 Gain (perte) de change sur la trésorerie 179 Trésorerie à l'ouverture de la période Trésorerie à la clôture de la période 113 194 Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt* 37 660 \$





^{*} Inclus dans les activités d'exploitation

^{**} Les flux entrants (sortants) nets ne tiennent pas compte des opérations non réglées en trésorerie (opérations en nature).

INVENTAIRE D (non audité) Au 30 juin 202	U PORTEFEUILLE 1			
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
	ACTIONS	, , ,	•	
	Transport aérien			
132 083	Air Canada	3 416 479	3 368 117	1,6
41 751	Alaska Air Group, Inc.	3 375 954	3 121 316	1,5
229 961	American Airlines Group Inc.	6 120 600	6 046 115	2,9
236 567	Delta Air Lines, Inc.	13 715 952	12 685 928	6,1
111 934	JetBlue Airways Corporation	2 616 202	2 328 282	1,1
207 766	Southwest Airlines Co.	14 826 694	13 673 156	6,6
112 595	United Airlines Holdings, Inc.	7 398 208	7 298 260	3,5
		51 470 089	48 521 174	23,3
	Casinos et salles de jeux			<u> </u>
30 824	Boyd Gaming Corporation	2 275 990	2 349 498	1,1
81 637	Caesars Entertainment, Inc.	9 393 532	10 499 212	5,0
13 196	Churchill Downs Incorporated	3 654 391	3 243 090	1,6
148 401	Las Vegas Sands Corp.	11 057 940	9 692 741	4,7
155 774	MGM Resorts International	7 446 188	8 235 606	4,0
66 206	Penn National Gaming, Inc.	8 812 363	6 277 454	3,0
40 582	Wynn Resorts, Limited	6 440 473	6 152 356	2,9
		49 080 877	46 449 957	22,3
	FPI – hôtels et lieux de villégiature			,
244 044	Host Hotels & Resorts, Inc.	5 059 972	5 170 015	2,5
46 088	MGM Growth Properties LLC, cat. A	1 944 605	2 092 126	1,0
84 794	Park Hotels & Resorts Inc.	2 243 502	2 166 330	1,0
18 969	Ryman Hospitality Properties, Inc.	1 857 407	1 856 663	0,9
		11 105 486	11 285 134	5,4
	Hôtels, lieux de villégiature et croisières			•
7 621	Booking Holdings Inc.	21 956 245	20 670 868	9,9
341 661	Carnival Corporation	11 225 941	11 164 066	5,4
42 229	Expedia Group, Inc.	8 649 304	8 569 739	4,1
100 387	Hilton Worldwide Holdings Inc.	15 204 927	15 009 920	7,2
99 140	Marriott International, Inc., cat. A	17 716 797	16 777 481	8,1
14 998	Marriott Vacations Worldwide Corporation	3 125 686	2 961 629	1,4
129 482	Norwegian Cruise Line Holdings Ltd.	4 638 979	4 720 478	2,3
83 254	Royal Caribbean Cruises Ltd.	8 849 415	8 801 037	4,2
29 138	Travel + Leisure Co.	2 155 470	2 147 302	1,0
31 931	Wyndham Hotels & Resorts, Inc.	2 714 203	2 861 359	1,4
		96 236 967	93 683 879	45,0
	Médias et services interactifs			
36 986	Tripadvisor, Inc.	2 419 345	1 847 668	0,9
		2 419 345	1 847 668	0,9
	Centres de loisirs			<u> </u>
15 694	Vail Resorts, Inc.	5 998 179	6 157 669	3,0
		5 998 179	6 157 669	3,0
	Total des placements	216 310 943	207 945 481	99,9
	Autres actifs, moins les passifs		132 333	0,1
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		208 077 814	100,0



NOTES ANNEXES (non audité)

30 juin 2021

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fonds Harvest Travel & Leisure Index ETF (le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 7 janvier 2021 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 11 janvier 2021. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

L'objectif de placement du Fonds est de reproduire, dans la mesure du possible et compte non tenu des frais et des charges, la performance de l'indice Solactive Travel & Leisure Index (l'« indice »). Le Fonds investit principalement dans des émetteurs à grande capitalisation qui sont propriétaires ou exploitants d'entreprises liées aux voyages et qui sont inscrits à la cote d'une bourse de valeurs réglementée en Amérique du Nord. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds détient ces titres¹ environ dans les mêmes proportions que l'indice, ou investit dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse qui répliquent le rendement de l'indice ou d'un de ses sous-ensembles. Le Fonds peut détenir différents instruments financiers dans son portefeuille, notamment des actions et des titres assimilables à des actions. Selon les conditions de marché, le Fonds peut investir une part importante de son actif dans de la trésorerie et des équivalents de trésorerie afin de préserver son capital.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. La publication de ces états financiers intermédiaires a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 17 août 2021.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2021, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour

ARVEST

7

¹ Voir le prospectus daté du 7 janvier 2021 du Fonds.

ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 Instruments financiers: Présentation des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus

Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date exdividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative de chaque série à une date donnée correspond à la quote-part des actifs du Fonds revenant à chaque série moins la quote-part du passif du Fonds revenant à cette série, exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour où la Bourse de Toronto (TSX) est ouverte aux fins de négociation (« jour ouvrable »).

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période pour cette série.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif
 - Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutables. Voir la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.
- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.



4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles de chaque série représentant une participation indivise et égale dans cette série de l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts des séries A et U se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles TRVL et TRVL.U. Au 30 juin 2021, les cours de clôture des parts des séries A et U s'établissaient respectivement à 21,61 \$ et à 22,30 USD.

Souscriptions et rachats

Chaque jour ouvrable, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète généralement des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- a) un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées;
- b) un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant la période :

	Série A	Série U
Émission initiale, le 11 janvier 2021	50 000	50 000
Parts rachetables émises	8 675 000	925 000
Parts rachetables rachetées	(300 000)	(25 000)
Total en circulation au 30 juin 2021	8 425 000	950 000

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2021 s'est élevé à 5 059 571 pour la série A et à 577 695 pour la série U.

Distributions

Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts réalisés. Toute distribution, le cas échéant, est versée à la fin de l'exercice.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a droit à des honoraires correspondant à 0,40 % de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds (taxes en sus) par année.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.



Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 34 728 \$ pour la période close le 30 juin 2021 et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

Renonciations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont été absorbés ou n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours de la période close le 30 juin 2021.

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres. La propagation du coronavirus (COVID-19) a causé de la volatilité sur les marchés financiers et un ralentissement de l'activité économique à l'échelle mondiale. La progression des variants prolonge l'incertitude concernant les répercussions de la pandémie et la vigueur de la reprise économique. Bien que les marchés des capitaux aient enregistré de solides performances au cours de la dernière année, cette incertitude pourrait avoir des effets négatifs persistants sur la performance des placements du Fonds. En cas de nouvelle vague de COVID-19, la persistance de la contamination et les restrictions qui s'ensuivraient pourraient continuer de nuire à l'économie sur une longue période, ce qui plomberait les résultats futurs du Fonds..

Au 30 juin 2021, 99,9 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 10 397 274 \$.

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Les tableaux ci-dessous résument l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 30 juin 2021		
Devise	Exposition aux devises (\$)*	% de l'actif net
Dollar américain	204 597 420 \$	98,3

^{*} En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 204 577 365 \$ et à 20 055 \$.



Au 30 juin 2021, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 10 229 871 \$, ou 4,9 %, sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Au 30 juin 2021, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. Il n'avait donc aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Le règlement des rachats s'effectue principalement en titres et en trésorerie. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Il n'est donc pas exposé à un risque de liquidité important. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à cette fin.

Au 30 juin 2021, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Au 30 juin 2021, le Fonds était peu exposé au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- **Niveau 1**: Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);
- Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les tableaux ci-dessous présentent la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2021				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	196 660 347	-	-	196 660 347
FPI	11 285 134	-	-	11 285 134
Total des actifs financiers	207 945 481	-	-	207 945 481



Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 au 30 juin 2021 et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant la période close le 30 juin 2021.

La valeur des actions est basée sur les cours.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité.

Segment de marché :

Au	30 juin 2021
	% de l'actif net
Hôtels, lieux de villégiature et croisières	45,0
Transport aérien	23,3
Casinos et salles de jeux	22,3
FPI – hôtels et lieux de villégiature	5,4
Centres de loisirs	3,0
Médias et services interactifs	0,9
Trésorerie et autres actifs et passifs	0,1
Total	100,0

7. IMPÔTS

Le Fonds a jusqu'au 15 mars 2022 pour répondre à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Pour 2021, le Fonds a l'intention d'adopter le 15 décembre comme date de clôture de son année d'imposition. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

Le Fonds pourrait être assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle au 30 juin 2021.





Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541 Sans frais : 866 998-8298

Téléc.: 416 649-4542

Courriel: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.

